



Offre d'emploi

Agent(e) de mobilisation et d'accompagnement

Projet « Chambres et chambreuses, ensemble pour faire valoir vos droits! »

Comité Maison de chambres de Québec

Mis sur pied en 2012, le comité Maison de chambres de Québec (CMCQ) regroupe une quinzaine de partenaires de différents secteurs, des chambreurs et ex-chambreurs. Le CMCQ vise à améliorer les conditions de vie des chambreurs par l'augmentation de la salubrité et de la qualité des maisons de chambres; le maintien et le développement du parc de maisons de chambres; le développement d'opportunités permettant aux chambreurs de choisir un logement conforme à leurs aspirations et leurs besoins.

Contexte :

Sachant que les chambreurs et chambreuses vivent déjà de la discrimination et de l'isolement en temps normal, il est facile d'imaginer que la dégradation de leurs conditions de vie soit encore plus préoccupante en temps de pandémie. La mobilisation et la collectivisation qui sont des parties intégrantes de ce poste sont certainement des défis à actualiser avec les mesures sanitaires actuelles. Cependant, nous le voyons comme une opportunité de faire preuve de créativité et d'innover pour aider des chambreurs et chambreuses à améliorer leurs conditions de vie.

Principales tâches :

En complémentarité avec les services déjà offerts par les intervenants et les groupes de défense des droits des locataires et sous la responsabilité de la coordonnatrice du CMCQ, la tâche de l'agente de mobilisation et d'accompagnement consiste principalement à offrir de l'accompagnement aux personnes vivant en maison de chambres dans leurs démarches pour de meilleures conditions de logement et une reprise de pouvoir sur leur vie.

Plus précisément, la personne en poste devra :

- Faire connaître le projet dans les milieux pertinents (organismes communautaires, maisons de chambres, intervenants du réseau de la santé, etc.);
- Avec les experts de vécu déjà impliqués, réfléchir l'accompagnement dans une visée de reprise du pouvoir d'agir des chambreurs;
- Offrir des ateliers sur les droits, recours et responsabilités des chambreurs, en coanimation avec les experts de vécu;
- Recruter de nouveaux experts de vécu;
- Accompagner des chambreurs dans l'exercice de leurs droits (médiation avec le propriétaire ou les autres chambreurs, aide à la rédaction d'une mise en demeure, ouverture d'un dossier à la Régie du logement, demande pour un logement subventionné, accompagnement pour la rencontre d'informations sur les coopératives, etc.) en y impliquant les experts de vécu lorsque possible et pertinent;
- Réunir et animer un groupe de chambreurs ayant reçu de l'accompagnement, dans une visée d'éducation populaire et d'empowerment;
- Produire avec eux des outils concernant les bonnes pratiques dans l'accompagnement de gens en maison de chambres, ainsi que la vulgarisation de documents déjà existants concernant la loi de la Régie du logement;
- Faire rapport de l'avancement de la démarche au comité de gestion du CMCQ.

Profil recherché

- Formation dans un domaine pertinent ou expérience équivalente.
- Expérience et compétence en formation auprès de différents profils de personnes. Des connaissances et/ou des expériences de l'approche d'éducation populaire sont des atouts importants.
- Aptitudes et intérêt à travailler avec des personnes marginalisées et avec divers partenaires.
- Bonnes capacités de rédaction et de synthèse.
- Connaissances et/ou expériences dans le domaine du logement ou de la défense des droits sont des atouts.
- Démontrer une bonne autonomie, un esprit d'initiative et un excellent sens de l'organisation.
- Être dynamique, créatif et flexible.

Type d'emploi : Poste jusqu'au 31 mars 2023.

Horaire de travail : 35 heures / semaine. Disponibilité occasionnelle de soir ou de fin de semaine.

Rémunération : 20.22 \$ /heure + 8% vacances annuelles

Entrée en fonction : Dès que possible

Veuillez envoyer votre **curriculum vitae** et une **lettre de présentation** par courriel, à l'adresse électronique suivante : coordination.cmcq@gmail.com (**indiquer Candidature Maison de chambres dans l'objet**). La date limite pour appliquer est le 2 janvier 2021. Seules les personnes retenues seront contactées pour passer une entrevue.